DEPARTEMENT DE LA SOMME CANTON D'AILLY-SUR-SOMME COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SEANCE DU 6 JUILLET 2021 Convocation du 28 juin 2021

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt et un et le six juillet à 19 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

<u>Etaient présents les conseillers municipaux suivants</u>: Maria TREFCON, Philippe PETIT, Jean-Marie THIBAUT, Michel MARCHAND, Yvette CARTON, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN-POTTIER, Marie-Laure DELATTRE, Bruno DESANDERE

<u>Etaient absents</u>: Bernard MICHALAK (pouvoir à Yvette CARTON), Frédéric DOMON (pouvoir à Bruno DESANDERE), Marie-Christine MISSIAEN, Louis GUERRA, Michel THIÉFAINE, Bernard ROBIDA, Céline COLLET

Monsieur Cédric CAGNARD est nommé secrétaire de séance

Modification de la délibération du 11 mai 2017 relative au PLU (n°26-2021)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 11 mai 2017 prescrivant la révision du PLU de la commune de Dreuil-lès-Amiens ;

Vu les modalités de concertation prévues dans le cadre de cette révision de PLU;

Considérant les conditions sanitaires liées à la crise du Covid 19 et le fait que les modalités de concertation prévues dans le cadre de l'élaboration du PLU doivent être modifiées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la délibération en date du 11 mai 2017 de la manière suivante :

« Les nouvelles modalités de concertation sont une information détaillée distribuée dans les boîtes aux lettres, et renvoyant à un cahier d'expression libre en mairie, pour les remarques d'intérêt collectif. »

Le Maire,
Maria TREFCON